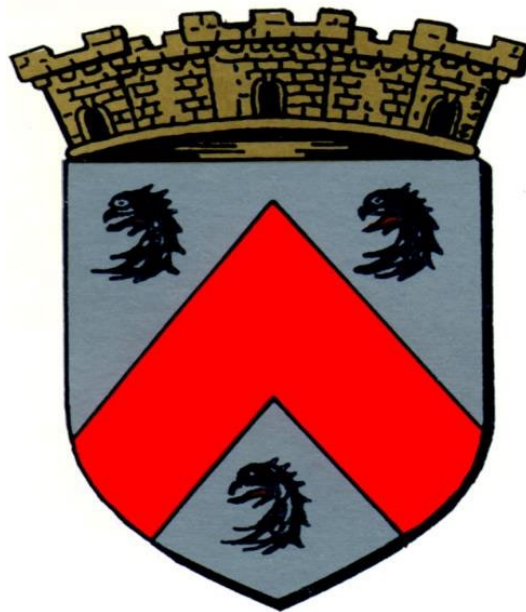


**COMMUNE DE CEILLAC**

**Plan Communal de Sauvegarde**

**Classeur  
« Cellule Sécurité »**



Version du 21 avril 2021

## MODIFICATION DU PCS

Date	Objet de la modification	Pages concernées
2009	Création du document	Toutes
2015	Mise à jour	Toutes
21/04/2021	Mise à jour	Toutes

<b>0</b>	<b>Sommaire</b>
<b>1</b>	<b>Fiches Missions</b> Responsable Cellule Sécurité [FM1] Cellule Sécurité [FM2] Référent Mairie auprès des sapeurs-pompiers [FM3]
<b>2</b>	<b>Procédures</b> Alerte et information de la population [P1]
<b>3</b>	<b>Annexes</b> Carte des secteurs [A1] Cartes de vulnérabilités [A2] Messages d'alerte pré-écrits crue du Cristillan [A3]

# **Fiches missions**

MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM1 Page 1 sur 2
	<b>RESPONSABLE CELLULE SECURITE</b>	

## MISSIONS GENERALES DU RESPONSABLE

- Se rendre au Poste de Commandement Communal ;
- Mettre en place la cellule sécurité ;
- Identifier et proposer les actions liées aux objectifs de la cellule ;
- Demander à la cellule la mise en œuvre des actions ;
- Coordonner les actions de la cellule ;
- Rendre compte régulièrement de la situation au Responsable des Actions Communales et à la main courante ;
- Anticiper les besoins à venir.

## OBJECTIFS DE LA CELLULE

- Evaluer la situation sur le terrain ;
- Surveiller l'évolution de l'évènement ;
- Assurer la liaison avec les services de secours sur le terrain ;
- Définir les périmètres de sécurité ;
- Assurer l'alerte de la population (*porte à porte, etc.*) ;
- Organiser l'évacuation sur demande du DOS ou du RAC.

<b>LIEU</b>	Poste de Commandement Communal – cellule sécurité.
<b>MATERIEL A DISPOSITION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches relatives à la <b>cellule sécurité, bandeau orange.</b></li> <li>- Moyen de communication avec la cellule de terrain (téléphones ou radios).</li> </ul>
<b>CONSIGNES PARTICULIERES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester en permanence au Poste de Commandement Communal ;</li> <li>- Assurer une liaison permanente avec le(s) agent(s) terrain de la cellule;</li> <li>- Faire des points de situation réguliers avec le Responsable des Actions Communales.</li> </ul>

MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM1 Page 2 sur 2
	<b>RESPONSABLE CELLULE SECURITE</b>	

## LISTE DES CONTRÔLES A EFFECTUER POUR LE CHEF DE CELLULE

- Récupérer les fiches et le matériel de la cellule (*documents liés à la sécurité, bandeau orange*).
- Mettre en place une personne de la cellule auprès des services de secours (*sapeurs-pompiers, gendarmerie*).
- Évaluer l'impact de l'évènement (*secteur, population, établissements, autres enjeux...*).
- Désigner le(s) membre(s) de la cellule qui se rendront sur terrain, identifier le nombre de personnes nécessaires.
- Identifier les moyens de communication avec chaque membre de la cellule sur le terrain :  
⇒ téléphone portable, radio...
- Alerter la population (*porte à porte,...*).
- Evacuer la population, suivant les décisions communiquées.
- Sécuriser la zone (*interdiction d'accès, mise en place de déviations,...*).
- Identifier les besoins matériels pour répondre aux actions engagées.
- Coordonner les actions relatives à la cellule.
- Informations régulières avec les membres de la cellule sur le terrain ainsi qu'avec le Responsable des Actions Communales.

MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM2 Page 1 sur 2
	<b>CELLULE SECURITE</b>	

## MISSIONS DE LA CELLULE

EVALUER LES RISQUES	ASSURER LA SECURITE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Evaluer la situation sur le terrain ;</li> <li>➔ Apporter les éléments de connaissance du territoire pour quantifier les moyens nécessaires à l'action ;</li> <li>➔ Surveiller l'évolution de l'évènement ;</li> <li>➔ Assurer la liaison avec les services de secours sur le terrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Définir les périmètres de sécurité ;</li> <li>➔ Assurer l'alerte de la population ;</li> <li>➔ Organiser l'évacuation sur demande du DOS ou du RAC ;</li> <li>➔ Anticiper les besoins à venir ;</li> <li>➔ Sécuriser les zones sinistrées ou menacées.</li> </ul>

<b>ROLE</b>	Evaluer la situation sur le terrain et assurer la sécurité de la population.
<b>EFFECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Variable selon l'ampleur du phénomène ;</li> <li>- Privilégier dans la mesure du possible les binômes.</li> </ul>
<b>LIEU</b>	Poste de Commandement Communal – cellule sécurité.
<b>MATERIEL A DISPOSITION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches relatives à la <b>cellule évaluation et sécurité, bandeau orange</b> ;</li> <li>- Gilets ;</li> <li>- Moyens de communication avec le chef de cellule ;</li> <li>- De la rubalise / du scotch adhésif de couleur ;</li> <li>- Des plans de la commune et des réseaux ;</li> <li>- Mégaphone et éventuellement véhicule équipé d'un ensemble mobile d'alerte ;</li> <li>- Des lampes torches (avec piles) et frontales ;</li> <li>- Des stylos, feuilles, crayons de papiers et plaquette dure ;</li> <li>- Une radio.</li> </ul>
<b>CONSIGNES PARTICULIERES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester auprès des services de secours afin de remonter les informations au responsable de la cellule (tant que la situation le permet) ;</li> <li>- Mettre un gilet pour être identifiable sur le terrain ;</li> <li>- Tester les radios et téléphones avant de partir sur le terrain ;</li> <li>- Rester en liaison permanente avec le chef de cellule.</li> </ul>

MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM2 Page 2 sur 2
	<b>CELLULE SECURITE</b>	

## LISTE DES CONTRÔLES A EFFECTUER POUR LA CELLULE SECURITE

- |   |
|---|
| <input type="checkbox"/> Récupérer les fiches et le matériel de la cellule ( <i>documents liés à la sécurité, bandeau orange</i> ). |
| <input type="checkbox"/> Mettre en place une personne de la cellule auprès des services de secours (sapeurs-pompiers, gendarmerie). |
| <input type="checkbox"/> Évaluer l'impact de l'évènement (secteur, population, établissements, autres enjeux...).                   |
| <input type="checkbox"/> Alerter la population (haut-parleur, porte à porte,...).   |
| <input type="checkbox"/> Evacuer la population, suivant les décisions communiquées.   |
| <input type="checkbox"/> Sécuriser la zone (interdiction d'accès, mise en place de déviations,...).                                 |
| <input type="checkbox"/> Faire des points réguliers avec le chef de cellule en mairie.  |



MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM3 Page 1 sur 2
	<b>RÉFÉRENT MAIRIE AUPRES DES SERVICES DE SECOURS</b>	

<b>MISSIONS DU RÉFÉRENT</b>	
<b>ÊTRE LE RELAI DE LA COMMUNE AUPRES DES SERVICES DE SECOURS</b>	<b>FAIRE REMONTER LES INFORMATIONS</b>
<p>→ Apporter au PCO les éléments utiles aux interventions de secours (connaissance des enjeux d'un secteur, connaissance des réseaux,...).</p>	<p>→ Faire remonter au PCC les informations des services de secours ;</p> <p>→ Faire remonter au PCC les besoins des sapeurs-pompiers sur le terrain ;</p> <p>→ Faire remonter les informations du PCC aux services de secours.</p>

<b>ROLE</b>	Effectuer le lien entre le poste de commandement communal en mairie et les services de secours sur place, dans l'hypothèse où le DOS n'assure pas ce lien.
<b>EFFECTIFS</b>	1 seule personne
<b>LIEU</b>	S'il est engagé sur le terrain à la place du DOS, le référent « services de secours » doit rester en permanence auprès du COS ou à un endroit auquel le COS pourra le trouver.
<b>MATERIEL A DISPOSITION</b>	<p>→ Gilet marqué avec le nom de la commune ;</p> <p>→ Une radio ;</p> <p>→ Plans (cadastre, réseaux,...) du classeur « Généralités »</p>
<b>CONSIGNES PARTICULIÈRES</b>	<p>→ Se faire rapidement identifier comme référent mairie auprès du COS ;</p> <p>→ Rester en permanence à proximité du COS ;</p> <p>→ Assurer une liaison avec le <b>responsable de la cellule sécurité</b> en mairie ;</p> <p>→ Faire régulièrement des points avec le <b>responsable de la cellule sécurité</b> en mairie ;</p> <p>→ la main courante de manière à vérifier le bon déroulement des actions.</p>

**\* A savoir :** le PCO (Poste de Commandement Opérationnel) est situé sur le terrain au plus près du sinistre, en dehors du périmètre à risque ou à la caserne la plus proche si elle est à proximité du sinistre. L'objectif du PCO est de coordonner toutes les actions des acteurs « terrain ».

On retrouve au sein du PCO le COS (Commandant des Opérations de Secours) : dans la majorité des cas il s'agit d'un officier de sapeur-pompier qui porte un gilet jaune fluo avec indiqué COS sur le gilet. Il peut parfois s'agir d'un officier de gendarmerie sur des recherches de personnes disparues ou menaces diverses. Le COS coordonne les actions « terrain » avec les autres services (services d'urgence, services de l'état, ...).

MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	FM3 Page 2 sur 2
<b>RÉFÉRENT MAIRIE AUPRES DES SERVICES DE SECOURS</b>		

## LISTE DES CONTRÔLES A EFFECTUER POUR LA CELLULE SECURITE

- Le DOS a demandé qu'un référent Mairie se rende auprès du COS
- Récupérer un gilet « Mairie »
- Récupérer les cartes du classeur « Généralités »
- Récupérer une radio
- Identifier l'emplacement du PCO / du COS
- Faire un point de situation avec le COS lors de l'arrivée sur les lieux
- Etablir la liaison avec le PCC
- Faire des points de situation réguliers avec le responsable de la cellule sécurité

# Procédures



## PROCEDURE D'ALERTE VIA PORTE A PORTE

La procédure d'alerte en porte à porte est une mesure pouvant être compléer par l'alerte via mégaphone.

**Dès l'ordre de diffusion de l'alerte (ou d'information) donné par le directeur des opérations de secours ou le responsable des actions communales, le responsable de la cellule sécurité effectuera les actions suivantes dans l'ordre indiqué**

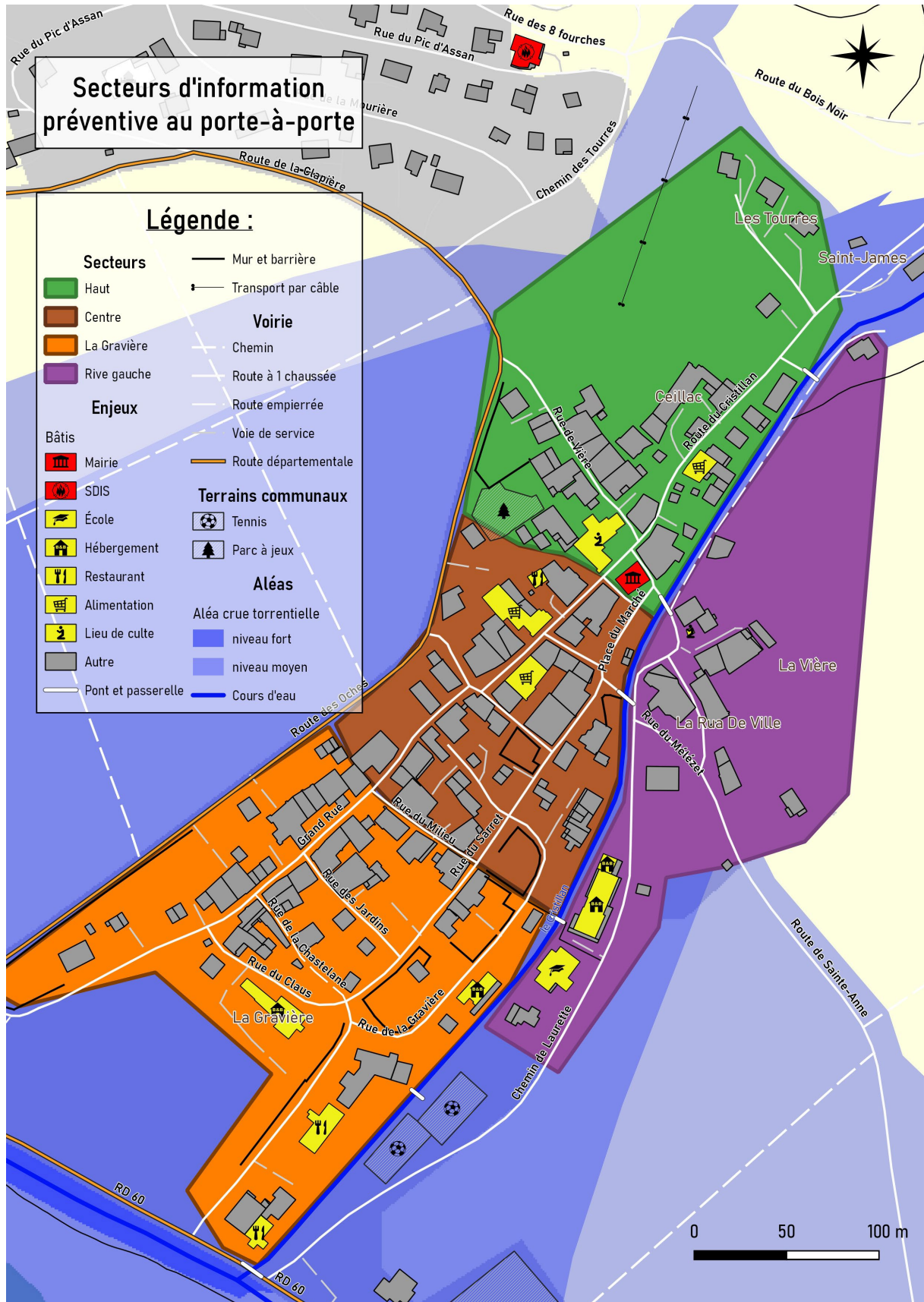
<input type="checkbox"/>	S'assurer que la cinétique de l'événement permette le déploiement du dispositif
<input type="checkbox"/>	Contacter la cellule communication afin qu'elle réalise d'autres messages à diffuser si les messages pré-écrits ne conviennent pas.
<input type="checkbox"/>	Les équipes de référents (minimum 2) seront envoyés sur leur quartier attribué et prédéfini afin d'alerter celui-ci.
<input type="checkbox"/>	Les référents partiront à pied afin de réaliser l'alerte en porte à porte. Ils seront munis des cartes de secteur et de vulnérabilité ainsi que de messages pré-écrits
<b><u>Consignes à respecter pour les référents</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les référents chargés de diffuser le message sonneront chez chacune des habitations du quartier et s'assureront d'alerter le maximum de personnes possibles en diffusant les documents dont ils disposent.</li> <li>• Ils s'assureront également de ne pas paniquer plus que nécessaire la population.</li> <li>• Les référents seront joignables via téléphone ou radio et surveilleront l'évolution de l'évènement.</li> <li>• Il informe le PCC des personnes évacuées afin de les recenser</li> <li>• Les référents ne se mettront pas en danger lors de l'alerte.</li> <li>• Ne pas traverser le torrent, les habitants de la rive droite évacuent au VVF et les habitants de la rive gauche à Notre-Dame de l'Estelle</li> </ul>

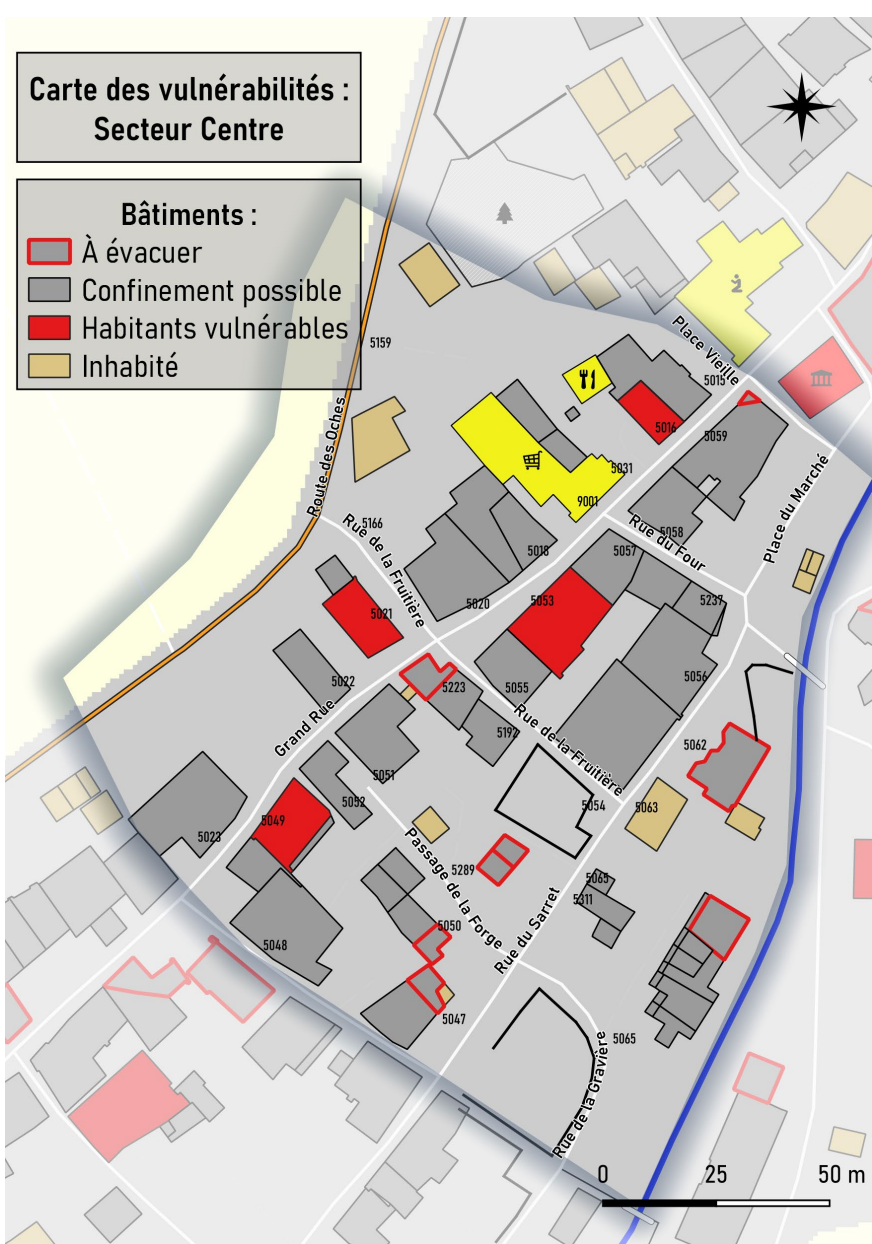
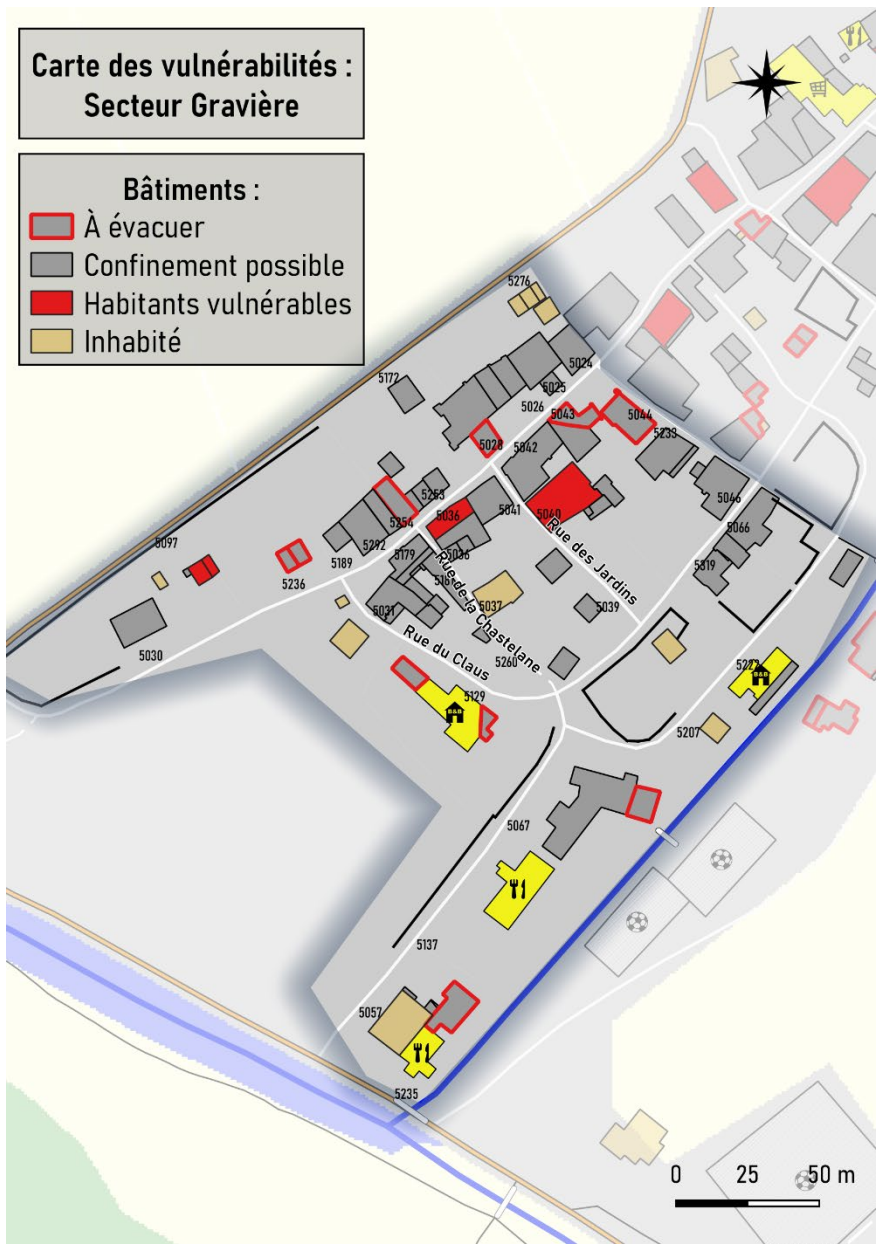


# **Annexes**

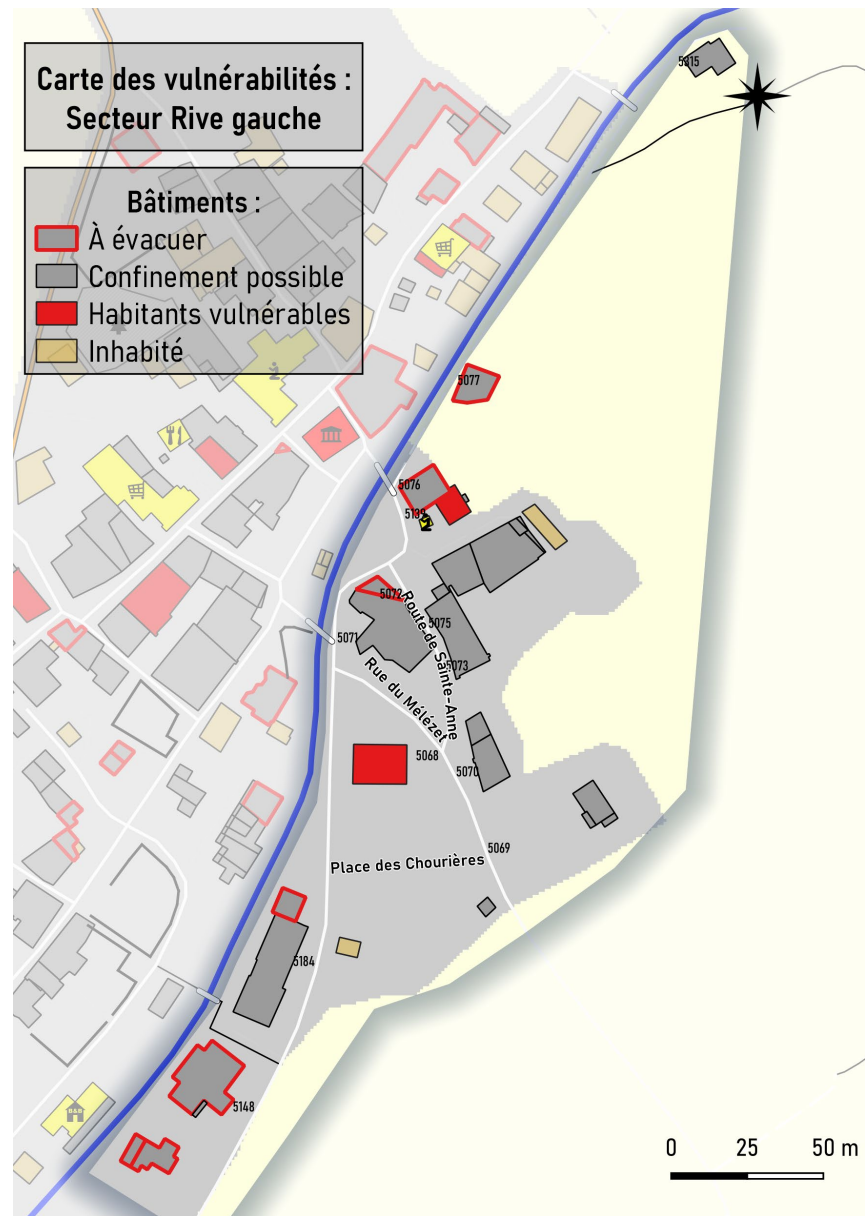
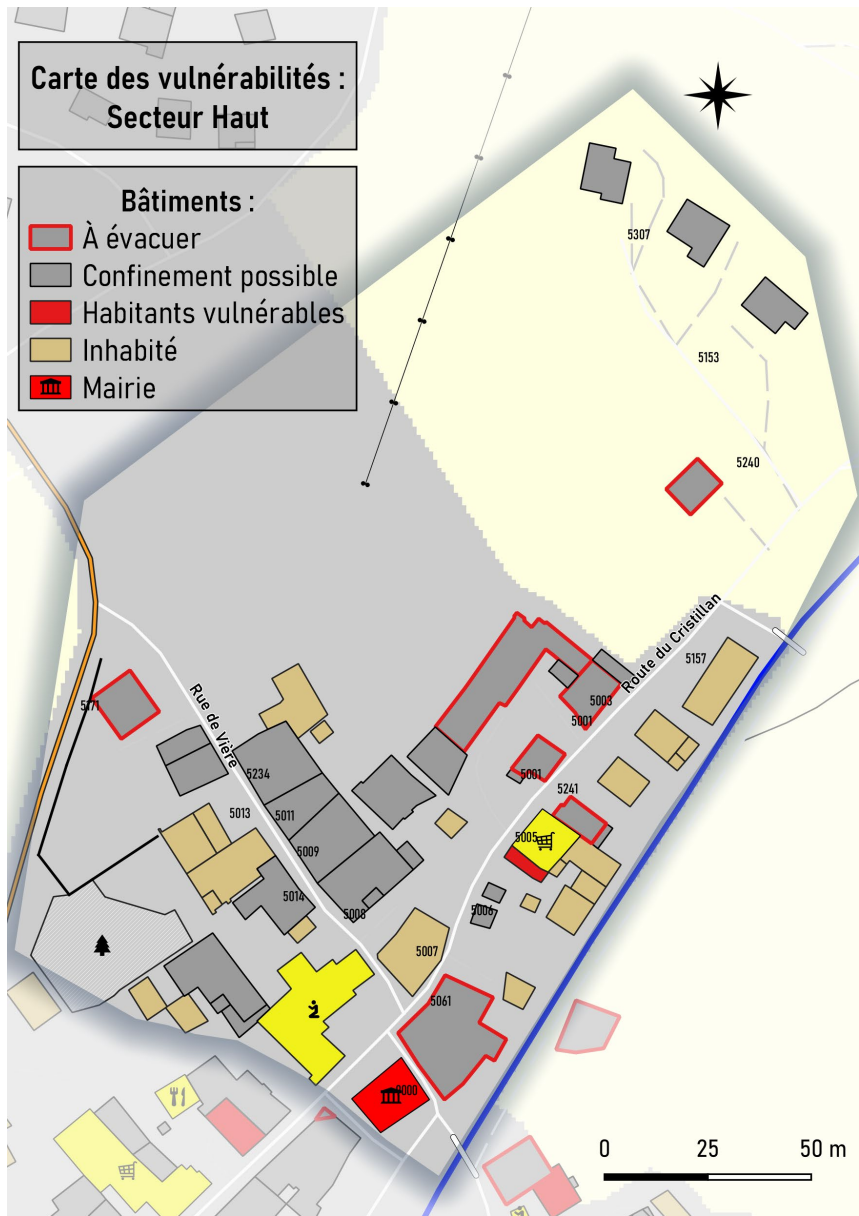












MAJ 21/04/2021	Plan communal de sauvegarde	A3 Page 1 sur 1
	<b>Documents dispositif porte-à-porte</b> <b>Messages pré-écrits crue du Cristillan</b>	



Plan Communal de Sauvegarde

Message d'alerte :

**Bâtiments vulnérables**

Mesdames et messieurs,

Une crue du Cristillan est en cours.

Votre habitation est considérée vulnérable par les services de l'état. Veuillez l'évacuer immédiatement après avoir fermé portes et volets.

En accord avec les indications données à votre référent de quartier, rejoignez le lieu de regroupement situé au VVF ou chez un proche situé hors de la zone inondable.

N'oubliez pas de préparer un sac avec vos papiers d'identité et vos médicaments indispensables. Si vous le souhaitez emporter des vivres, sac de couchages ou tous autres objets importants.

Ces consignes de sécurité sont indiquées dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui vous a été remis par votre référent de quartier.



Plan Communal de Sauvegarde

Message d'alerte :

**Confinement**

Mesdames et messieurs,

Une crue du Cristillan est en cours.

Les services de l'état ont estimé que vous pouvez vous confiner dans votre habitation.

Fermez portes et volets du rez-de-chaussée et du sous-sol puis réfugiez-vous à l'étage.

Pendant le confinement restez informé sur l'évolution de la situation.

Ces consignes de sécurité sont indiquées dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui vous a été remis par votre référent de quartier.



Plan Communal de Sauvegarde

Message d'alerte :

**Personne vulnérable**

Mesdames et messieurs,

Une crue du Cristillan est en cours.

En tant que personne vulnérable, vous allez être prise en charge par les services compétents. Tenez-vous prêt à évacuer votre habitation. Vous allez être conduit au lieu de regroupement situé au VVF.

N'oubliez pas de préparer un sac avec vos papiers d'identité et vos médicaments indispensables. Si vous le souhaitez emporter des vivres, sac de couchages ou tous autres objets importants.

Ces consignes de sécurité sont indiquées dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui vous a été remis par votre référent de quartier.